



Informationen Winter 2022/2023
Informations hiver 2022/2023
Newsletter

Chers coopérateurs et coopératrices

C'est avec plaisir que nous vous informons des nouveautés importantes de l'EBG Nidau par le biais de cette lettre.

Résultat du vote concernant l'approbation du budget 2023 (AG extraordinaire 2022)

Le budget a été approuvé à l'unanimité lors de l'AG extraordinaire du 24 novembre 2022.

Plus d'informations sur le budget et l'ensemble de l'assemblée peuvent être consultées sur le procès-verbal de l'AG. Le comité vous remercie d'avoir approuvé le budget.

Changements au sein du comité et des commissions

- Thomas Oltmanns a décidé, pour des raisons personnelles, de démissionner de son poste de membre du comité et de responsable de la commission de location lors de l'AG extraordinaire du 24 novembre 2022 - nous le remercions ici pour le travail accompli.
- Adeline Volery s'est présentée à l'élection au comité lors de l'AG extraordinaire 2022 et a été élue à l'unanimité comme nouveau membre du comité. Nous félicitons chaleureusement Adeline Volery pour son élection et lui souhaitons la bienvenue au sein du comité.
- David Brebta et Isabelle Roth ont annoncé leur démission de la commission de location pour l'AG extraordinaire de 2022. Tous deux étaient membres de la commission depuis de nombreuses années et nous les remercions vivement pour le travail accompli. La commission de location ne compte actuellement que deux membres. Par intérim, un membre du comité participera à chaque fois aux séances dans une tournus ; en outre, la gestion de la commission sera assurée par la gérance.
- **Nous recherchons des personnes qui souhaitent s'engager dans le comité et dans les commissions, notamment la commission de location !** Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à la gérance ou à la présidence :
info@ebg-nidau.ch ; brigitte.baettig@ebg-nidau.ch

Informations sur le processus d'adaptation des loyers dans le quartier Hofmatten

Les documents relatifs à l'adaptation des loyers ont été préparés avec le juriste Markus Lüthi et transmis à l'autorités de conciliation. L'autorités de conciliation n'a pas encore pu tout examiner en détail en raison de l'ampleur de la documentation. Il signale toutefois ce qui suit :

- Les membres de la coopérative ont le droit de s'adresser à l'autorités de conciliation en raison de l'augmentation de loyer.
- La politique d'information et la transparence pratiquées jusqu'à présent par l'EBG Nidau sont considérées comme efficaces par l'autorités de conciliation. Cela devrait permettre de convaincre les membres de la coopérative de la nécessité de l'augmentation de loyer.
- L'augmentation progressive est qualifiée d'instrument judicieux par l'autorités de conciliation.
- L'autorités de conciliation recommande une consultation auprès de WBG Schweiz, ce qui a déjà été fait.

Prochaines étapes : Le 10 janvier 2023, la lettre officielle d'augmentation de loyer sera envoyée. L'adaptation des loyers dans le quartier Hofmatten entrera en vigueur le 1^{er} août 2023.

Chemin de la Course : mesures d'isolation et remplacement du chauffage

Au début des travaux, d'importants défauts ont été constatés sur le toit, qui doit donc être refait. Dans ce cadre, une installation photovoltaïque sur le toit est à l'étude.

Energie Service Biel (ESB) a fait savoir à l'EBG Nidau qu'un raccordement au réseau de chaleur Hermann-Lienhard Sud pourrait être possible à l'avenir. Le permis de construire pour ce raccordement serait prévu pour le printemps 2023. La première livraison d'énergie serait prévue pour l'automne 2024, mais sans garantie. Pour l'EBG Nidau, il est important que les délais soient respectés en raison des subventions. Il faut donc encore clarifier la situation avec ESB. Une décision définitive concernant l'approvisionnement en énergie (chauffage aux pellets ou raccordement au chauffage à distance) au Chemin de la Course doit être prise en 2023.

- **Crédit supplémentaire Chemin de la Course** : en raison de la rénovation du toit et des nouvelles exigences en matière de protection incendie et de sécurité, le crédit déjà accepté ne suffira pas. En passant au chauffage à distance au lieu du chauffage à pellets prévu, les coûts d'investissement seraient moins élevés. Un éventuel changement de système de chauffage ainsi que le crédit supplémentaire seront soumis au vote de l'AG.
- **Programme de construction Travaux Chemin de la Course**

Chemin de la Course 80 et 82	Travaux en cours et terminés avant Noël 2022
Chemin de la Course 78	à partir de mi-janvier 2023 jusqu'à fin mars 2023
Chemin de la Course 76	à partir de début février 2023 jusqu'à mi-avril 2023
Chemin de la Course 68 et 70	à partir d'avril 2023 à env. mi-juillet 2023
Chemin de le Course 72 et 74	à partir de mi-août 2023 à la mi-novembre 2023 environ

Développement de la rue d'Orpond - Projet Geyisried

Les immeubles de la rue d'Orpond sont le seul quartier de l'EBG Nidau à être en droit de superficie. Le droit de superficie expire en 2046. Dans tout le quartier de Geyisried, 8 coopératives sont également en droit de superficie. La ville de Bienne vise un développement global du quartier de Geyisried.

- Il existe un consensus entre les 8 coopératives concernées pour lancer un projet de développement commun du quartier.
- Pour cela, une déclaration d'intention des coopératives concernées est en cours d'élaboration.
- L'EBG Nidau participe aux groupes de travail prévus pour le développement commun du quartier.
- Parallèlement au développement du quartier, chaque coopérative bénéficiant d'un droit de superficie avec la ville de Bienne doit conclure d'ici fin 2024 une convention d'objectifs pour le renouvellement des contrats de droit de superficie.
- Le développement de la rue d'Orpond devient un projet important de l'EBG Nidau.

Informations de la gérance :

- **Augmentation volontaire des acomptes de frais de chauffage et de charges :** En raison de l'augmentation des coûts dans tous les domaines, le comité et la gérance conseillent à tous les membres de la coopérative d'augmenter volontairement les acomptes pour les frais de chauffage et les charges. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser directement à la gérance.
 - **le comportement en matière de chauffage et d'aération :** Tout le monde est prié de contribuer à économiser de l'énergie. Beaucoup de chaleur se perd par les fenêtres, c'est pourquoi il est nécessaire de ne pas les laisser entrouvertes toute la journée.
 - **Heures d'ouverture du bureau**
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08.00 à 12.00 heures.
- La gérance sera fermé pendant la période Noël-Nouvel An :**
de 20 décembre 2022 au 02 janvier 2023.
- **Le numéro de téléphone de piquet est le 079 447 79 60.** Il est toujours attribué à une personne de la gérance, des concierges ou du comité.
 - **Changements d'état civil, naissances :** Nous prions tous les coopérateurs et coopératrices de communiquer les changements d'état civil et les naissances/décès à la gérance.

Délais :

Annonce de l'AG ordinaire 2023 : L'AG ordinaire 2023 aura lieu le 21 juin 2023.
Veuillez réserver cette date.

Nous vous remercions de tout cœur pour votre soutien et votre bonne collaboration. Nous vous souhaitons à tous une belle et sereine période hivernale et beaucoup de confiance pour la nouvelle année !

Salutations

**Coopérative de construction des chemi-
nots de Nidau**

Le comité et la gérance